

Informations relatives à la déclaration de consentement pour la procédure d'orientation professionnelle dans le cadre de KAoA-STAR

Chers parents,

Pour assurer à votre enfant un avenir professionnel solide après sa scolarité, il est essentiel de réussir son orientation professionnelle et de faire un choix éclairé en matière de parcours professionnel. Vous, en tant que parents, êtes les partenaires les plus importants dans ce processus, car vous êtes particulièrement bien placés pour évaluer les intérêts, le potentiel et les capacités de votre enfant.

Dans les écoles de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, l'orientation professionnelle fait partie intégrante de l'enseignement, et ce grâce à l'initiative régionale « Pas de diplôme sans continuité – Transition école-emploi en Rhénanie-du-Nord-Westphalie » (« Kein Abschluss ohne Anschluss – Übergang Schule-Beruf in NRW » – KAoA). Avec la participation des ministères, des communes, du monde économique, des syndicats et de l'Agence fédérale pour l'emploi, un processus systématique d'orientation a été élaboré pour chaque élève à partir de la 8e année (ou, dans les écoles spécialisées pour le développement intellectuel, au plus tard à partir du cycle de pratique professionnelle), et ce jusqu'au passage de l'école vers la vie professionnelle ou vers les études. Ce processus est mis en œuvre de manière obligatoire dans l'ensemble des écoles publiques de Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Afin de préparer les jeunes à ce passage, l'orientation professionnelle repose sur différents éléments, appelés « modules standard ». Chacun de ces modules est considéré comme une activité scolaire et s'appuie sur les précédents.

Au sein de cette initiative régionale, KAoA-STAR propose une offre spécifique d'orientation professionnelle pour les élèves présentant, du fait de leur handicap, un besoin accru d'accompagnement pour accéder au marché du travail ordinaire. KAoA-STAR s'adresse aux jeunes qui, sur le plan cognitif, physique et moteur, sont en mesure d'acquérir des expériences professionnelles en entreprise ou en contexte proche de l'entreprise.

KAoA-STAR soutient les élèves dans le développement de perspectives professionnelles hors des établissements spécialisés et dans leur parcours personnel vers une formation ou un emploi.

Font partie du public cible de KAoA-STAR les élèves en situation de handicap (lourd ou non) au sens du Code social IX (SGB IX), ainsi que ceux ayant été reconnus comme nécessitant un accompagnement pédagogique spécialisé dans les domaines suivants : développement intellectuel, audition et communication, développement physique et moteur, vision et langage. S'y ajoutent les élèves ayant reçu un diagnostic médical d'un trouble du spectre de l'autisme, indépendamment de leur lieu de scolarisation, dès lors qu'ils présentent un besoin lié au handicap en matière « d'orientation professionnelle approfondie » (§ 151 alinéa 4 SGB IX).

Le processus d'orientation professionnelle via KAoA-STAR comprend des modules standards spécifiques au handicap ainsi que des aides complémentaires. Ces modules sont mis en œuvre en fonction des besoins individuels de chaque élève.

Modules standards

STAR – Conférence sur les parcours professionnels (SBO 2.4) (Les références SBO correspondent à la numérotation officielle des modules standards d'orientation professionnelle dans le cadre de KAoA.)

La conférence sur les parcours professionnels a pour objectif d'évaluer collectivement les résultats obtenus jusqu'à présent et de planifier la suite du processus individuel d'orientation professionnelle de l'élève, en présence de toutes les parties impliquées (enseignants, IFD (service spécialisé d'intégration), élève, parents, conseiller spécialisé en réinsertion professionnelle et participation de l'Agence fédérale pour l'emploi). La coordination et la direction de cette conférence relèvent de l'école.

STARter – Séminaire de découverte et d'orientation (SBO 2.6)

L'objectif de ce séminaire est de permettre une première rencontre entre les élèves et l'IFD, dans son rôle spécifique, ainsi que d'entamer la réflexion personnelle sur l'orientation professionnelle, généralement après l'outil d'entrée de KAoA. Les élèves réfléchissent à leurs intérêts, à leurs souhaits et à leur potentiel en lien avec leur avenir professionnel, et développent leurs premières idées sur le thème du travail et de la carrière. Parallèlement, l'IFD doit déterminer, en concertation avec l'école et les parents, si une intégration sur le marché du travail ordinaire constitue une perspective réaliste et durable dans chaque cas particulier. Le séminaire est animé par des professionnels de l'IFD.

STAR – Exploration des domaines professionnels (SBO 5.2)

Les élèves découvrent de manière concrète et pratique diverses activités professionnelles dans plusieurs (trois, en règle générale) domaines professionnels. Ces explorations doivent, dans la mesure du possible, se dérouler au sein d'entreprises, mais elles peuvent également être organisées auprès d'organismes de formation professionnelle désignés par les cellules de coordination KAoA-STAR.

STAR – Stage en entreprise (SBO 6.3) ou STAR – Stage de longue durée (SBO 6.6)

Après les explorations des domaines professionnels, des stages en entreprise ou encore des stages de longue durée sont proposés. Ils se déroulent dans des entreprises du marché du travail ordinaire, afin de donner aux élèves une vision réaliste et précoce des activités professionnelles et des processus de fonctionnement en entreprise. En étroite concertation avec les enseignants, les stages sont coordonnés par l'IFD et accompagnés selon les besoins. Les stages en ateliers protégés (WfBM – ateliers pour personnes handicapées) ne sont pas autorisés dans le cadre de KAoA-STAR.

Modules standards spécifiques au handicap

Selon les besoins et après concertation entre les différents acteurs (par exemple lors d'une conférence sur les parcours professionnels), des modules standards complémentaires et adaptés au handicap de l'élève peuvent être proposés :

STAR – Évaluation de la vision fonctionnelle (pour le champ de soutien 'déficience visuelle')

Lorsque cela est nécessaire, une évaluation de la vision fonctionnelle (SBO 4.4) peut être réalisée pour les élèves présentant une déficience visuelle.

STAR – Séminaire d'orientation professionnelle (SBO 5.4)

Ce séminaire vise à approfondir la réflexion personnelle de l'élève sur son orientation professionnelle. Les élèves explorent leurs centres d'intérêt, leurs envies et leurs capacités, afin de construire progressivement une vision réaliste de leur avenir professionnel et de se préparer à un choix de carrière réfléchi.

STAR – Formation à la communication en situation de travail I et II, pour les élèves relevant du champ de soutien 'audition et communication' (SBO 5.3 et 10.2)

Les élèves présentant une déficience auditive travaillent leurs compétences en communication et développent des stratégies pour mieux gérer les situations de communication en entreprise.

STAR – Entraînement intensif aux compétences sociales liées au travail (TASK) (SBO 6.2)

Ce module permet aux élèves de renforcer leurs compétences sociales en lien avec les exigences du monde du travail. Ils y apprennent des méthodes adaptées pour réagir de façon constructive et résoudre des conflits.

STAR – Atelier pratique de candidature avec recours à des interprètes et à des moyens techniques, pour les élèves relevant du champ de soutien 'audition et communication' (SBO 10.3)

Les élèves présentant une déficience auditive s'exercent à préparer et à mener de manière autonome leurs démarches de candidature et leurs entretiens d'embauche. Ils découvrent également les aides techniques et humaines dont ils peuvent bénéficier pour faciliter ce processus.

STAR – Accompagnement de la transition (SBO 10.5)

Des spécialistes de l'IFD accompagnent individuellement les élèves lors de leur passage de l'école au marché du travail ordinaire. Cela inclut notamment un soutien concret dans la recherche d'un emploi ou d'une place en apprentissage. L'accompagnement à la transition s'adresse exclusivement aux élèves qui visent une activité ou une formation sur le marché du travail ordinaire.

Aides complémentaires

Les aides complémentaires comprennent par exemple l'intervention d'interprètes en langue des signes ou en langue écrite, le jobcoaching, les formations à la mobilité ainsi que l'utilisation de moyens techniques adaptés.

Les modules standards de KAoA-STAR sont mis en œuvre soit directement par le Service spécialisé d'intégration (IFD), soit par des prestataires mandatés par les services d'inclusion des associations régionales LVR [Rhin] et LWL [Westphalie-Lippe].

Dans tous les cas, l'ensemble des mesures est coordonné et suivi par les professionnels du Service spécialisé d'intégration (IFD) tout au long du processus. L'IFD a donc accès à des données personnelles, qu'il consigne par écrit, qu'il utilise dans le cadre de l'accompagnement et qu'il transmet, si nécessaire, aux conseillers spécialisés de l'Agence fédérale pour l'emploi en matière de réinsertion professionnelle et d'inclusion, aux prestataires externes d'orientation professionnelle ainsi qu'aux entreprises.

La réalisation des mesures énumérées ci-dessous requiert votre déclaration de consentement jointe, autorisant la collecte, le traitement et l'utilisation des données listées dans le tableau.

Cette déclaration de consentement peut être révoquée à tout moment et avec effet pour l'avenir. Elle est conservée par l'école pendant une durée de cinq ans, puis détruite. En cas de révocation, toutes les données personnelles sont immédiatement supprimées conformément aux dispositions légales. La révocation doit être adressée à l'école, qui en assure la transmission aux autres instances concernées, le cas échéant.

Les données suivantes sont collectées dans le cadre de l'accompagnement à l'orientation professionnelle assuré par le Service spécialisé d'intégration et transmises conformément aux indications figurant dans le tableau :

Types de données :	Données collectées :	Transmission à :
Données de base	Nom, prénom, adresse, date de naissance, sexe, école, classe, champ de soutien, présence de la déclaration de consentement.	Ces données sont enregistrées sous forme électronique et transmises aux cellules de coordination KAoA-STAR des services d'inclusion des associations régionales.
Informations relatives au handicap	Données nécessaires sur la nature du handicap et ses incidences sur l'orientation professionnelle et la vie active (par exemple : informations relatives à une déficience auditive, à la vision fonctionnelle ou aux besoins en aides techniques).	Ces données sont transmises, le cas échéant, aux conseillers spécialisés de l'Agence fédérale pour l'emploi en matière de réinsertion professionnelle et d'inclusion, ainsi qu'aux entreprises.
Données d'observation	Résultats et observations pertinents pour l'orientation professionnelle, recueillis dans le cadre des modules standards : grilles d'évaluation de l'exploration des domaines professionnels, du séminaire d'orientation ou du programme TASK	Ces données sont examinées lors des entretiens d'évaluation avec les enseignants, intégrées aux conférences sur les parcours professionnels et communiquées à l'Agence fédérale pour l'emploi ainsi qu'aux entreprises de stage.
Données de facturation	Informations nécessaires à la facturation des modules standards KAoA-STAR : intitulé du module, date de réalisation, liste des	Ces données sont saisies dans KlifdWeb et transmises au format papier aux associations régionales.

	participants, facture de l'organisme, éventuel devis.	
Données pour l'évaluation anonyme	Données consignées par l'IFD dans KlifdWeb, exploitées sous forme anonymisée.	Ces données servent à l'élaboration des rapports que les associations régionales transmettent au Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie.

Déroulement de la procédure :

Au début de la 8e année dans les écoles spécialisées avec les champs de soutien 'audition et communication', 'développement physique et moteur', 'vision' et 'langage', ou au début du cycle de pratique professionnelle dans les écoles spécialisées avec le champ de soutien 'développement intellectuel', le Service spécialisé d'intégration (IFD) présente KAoA-STAR lors de la réunion d'information scolaire sur l'orientation professionnelle. Dans les établissements d'enseignement général, l'information est donnée directement par l'école, dans le cadre de la réunion d'information interne consacrée à l'orientation professionnelle. Tous les parents – qu'ils soient présents ou non à la réunion – reçoivent en outre cette note écrite afin de disposer de l'ensemble des informations nécessaires et de pouvoir décider, en connaissance de cause, de la participation de leur enfant.

STAR – Évaluation de la vision fonctionnelle

Lorsque des élèves relevant du champ de soutien 'vision' participent au module KAoA-STAR « Évaluation de la vision fonctionnelle », les données suivantes sont collectées : nom, prénom, date de naissance, sexe, école, classe, champ de soutien, informations sur la vision fonctionnelle. Ces données sont utilisées tout au long des étapes d'inscription, d'accompagnement, d'observation, d'évaluation et de conseil, par les personnels des organismes mandatés et par le Service spécialisé d'intégration (IFD). Elles sont ensuite intégrées dans la conférence sur les parcours professionnels organisée par l'école, ainsi que dans les actions de conseil auprès des élèves. De plus, les résultats d'observation sont transmis par l'IFD à la cellule de réinsertion et d'inclusion de l'Agence fédérale pour l'emploi et aux entreprises de stage.

STAR – Exploration des domaines professionnels

Lorsque des élèves participent à des explorations de domaines professionnels organisées par des organismes mandatés, les données suivantes sont collectées : nom, prénom, date de naissance, sexe, école, classe, champ de soutien. Ces données sont mobilisées tout au long des étapes d'inscription, d'accompagnement, d'observation, d'évaluation et de conseil, par les personnels des organismes concernés. Elles sont intégrées dans la conférence sur les parcours professionnels organisée par l'école, ainsi que dans les conseils donnés aux élèves. Les résultats d'observation sont en outre transmis par le Service spécialisé d'intégration (IFD) à la cellule de réinsertion et d'inclusion de l'Agence fédérale pour l'emploi et aux entreprises de stage. Dans le cas d'une exploration réalisée directement en entreprise, les données précitées sont communiquées au responsable du stage, mais elles ne sont ni stockées ni traitées par l'entreprise.

STAR – Stage en entreprise

Dans le cadre de ce module standard KAoA-STAR, les données suivantes sont collectées : nom, prénom, date de naissance, sexe, école, classe, champ de soutien. Elles sont utilisées lors des étapes d'inscription en entreprise, d'accompagnement, d'observation, d'évaluation et de conseil, et intégrées dans la conférence sur les parcours professionnels ainsi que dans les actions de conseil aux élèves et à leurs parents. L'entreprise concernée reçoit ces données uniquement pour les besoins du stage ; elle ne les enregistre pas et ne les traite pas ultérieurement.

Entraînement intensif aux compétences sociales liées au travail, séminaire d'orientation professionnelle, STAR – Formations à la communication en situation de travail (champ de soutien 'audition et communication') I + II et atelier pratique de candidature

Pour ces modules standards KAoA-STAR, les données (nom, prénom, date de naissance, sexe, école, classe, champ de soutien) sont traitées de la même manière. Ces formations ne sont pas uniquement assurées par des organismes externes, mais également par le Service spécialisé d'intégration (IFD), avec la participation de formateurs mandatés par les services d'inclusion des associations régionales ainsi que par l'IFD compétent. Pour celles-ci, les mêmes dispositions s'appliquent que pour les organismes externes.

Déclaration de consentement KAoA-STAR

Nom de l'école : _____

J'ai pris connaissance des informations relatives à la déclaration de consentement concernant les modules standards KAoA-STAR et j'accepte que mon enfant

Nom, prénom de l'élève

Classe

participe aux mesures de KAoA-STAR et que, dans le cadre de cette procédure, ses données personnelles soient traitées et transmises aux parties indiquées conformément aux informations fournies.

Les parents

Lieu, date, signature

Lieu, date, signature de l'élève (en cas de majorité)